

POUR DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PAYS DE LA LOIRE

16 janvier 2007

**Un Plan Régional
d'Action**



L'Éducation à l'environnement vers un développement durable, un enjeu pour demain



Le Graine Pays de la Loire, Levier d'une dynamique régionale

Le Graine Pays de la Loire est un réseau régional d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté, constitué sur la base d'un engagement éducatif qui se traduit sur le terrain par des actions ancrées dans les territoires.

Créé en 1992 à l'initiative d'associations et de militants, il regroupe 40 adhérents individuels et 77 personnes morales.

Il fédère des acteurs de terrain expérimentés, engagés dans des dynamiques de territoire, dont la diversité et l'expérience constituent les principaux atouts. L'action de proximité leur a permis de construire, au fil des années, une solide connaissance des problématiques locales et des publics.

Un Plan Régional d'Action en Pays de la Loire

Ce plan est le fruit d'un travail de réflexion et d'échanges qui a démarré avec les premières Assises régionales de l'environnement, suite aux Assises nationales de Lille, en 2000, et à Planète'ERE 2, le 2ème forum francophone de l'éducation à l'environnement en 2001.

Les Assises régionales, en septembre 2005, ont clôturé une démarche de diagnostic régional qui a constitué l'étape préparatoire au Plan Régional d'Action. Ce sont ainsi plus de 200 personnes qui ont travaillé à la concrétisation de ce document.

Les préconisations issues du diagnostic ont servi de base à l'élaboration collective du Plan Régional d'Action. Des groupes de travail ont oeuvré plusieurs mois à l'élaboration des fiches-actions, rassemblées pour aboutir au plan finalisé, dans le respect des objectifs de départ :

- faire évoluer le dispositif d'éducation à l'environnement vers un développement durable de façon cohérente avec les besoins identifiés sur le terrain,
- définir les orientations pour les années à venir ainsi que les moyens à mettre en œuvre en intégrant la nécessité de pérenniser les emplois et les structures,
- contribuer à mieux faire connaître la diversité des acteurs aux partenaires publics et institutionnels.

C'est ce Plan Régional d'Action qui est ici présenté, décliné en 3 programmes cadres et 11 fiches-action. Les échanges de pratiques et les débats ont suscité une dynamique régionale animée par le Graine. Cette synergie a permis la rédaction collective des fiches actions. La mise en œuvre du Plan est désormais portée par l'ensemble des acteurs qui ont contribué à son élaboration.

Sa mission première est de coordonner l'action et la réflexion de ses membres afin de construire une cohérence régionale, en concertation avec les acteurs institutionnels. A ce titre, le Graine est invité permanent à la Convention - Cadre relative à l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable en Pays de la Loire.

Le Graine a mis en place un fonctionnement respectueux de la démocratie participative, dans le respect des principes fondamentaux du développement durable. Il assure aujourd'hui le pilotage du Plan Régional d'Action, en cohérence avec ces principes.

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable : une démarche partagée

Ce texte est entendu comme référent éthique pour les acteurs de l'EEDD en Pays de la Loire. Il donne les grandes lignes qu'ils ont approuvées comme étant constitutives de l'EEDD. Il accompagne la mise en œuvre du Plan Régional d'Action.

Des valeurs communes

- Le respect de la vie
- Le respect de l'individu
- La citoyenneté
- La solidarité
- La responsabilité

Des principes

L'éducation est un droit pour tous. Elle est un outil fondamental pour atteindre un développement équitable et durable.

L'environnement recouvre les relations d'interdépendance entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales, culturelles et les composantes naturelles du milieu.

L'éducation à l'environnement est un droit pour tous et concerne tout le champ éducatif.

Le développement durable répond aux principes suivants :

- L'éthique : repenser les modes de développement des sociétés, et évaluer les règles adoptées selon leur impact sur la dignité de la personne et sur la préservation des ressources naturelles.
- La solidarité : assurer l'utilisation équitable des ressources planétaires par tous, et en particulier par les populations les plus vulnérables, promouvoir l'échange et la coopération entre les peuples.
- La participation : donner aux acteurs de la société civile la possibilité d'accéder aux processus de gouvernance, dans le cadre d'un « Etat de droit » et jusqu'à l'échelle mondiale.
- La responsabilité : prendre conscience et assumer les conséquences de ses actes pour soi, et vis à vis de tous, dans l'espace et dans le temps.
- La précaution : identifier et évaluer les risques pour prendre les décisions qui assurent la réversibilité ou l'innocuité des choix pour tous et les générations futures, à tous les niveaux et toutes les échelles de territoire.



Des objectifs

- Former des citoyens responsables, respectueux et solidaires.
- Apporter des connaissances objectives pour mieux comprendre la complexité de notre monde.
- Aider les individus à acquérir des comportements et des attitudes individuelles et collectives adaptées aux principes du développement durable.

SOMMAIRE

Texte Référent du Plan Régional d'Action

Programme Cadre 1

Organiser des espaces de coordination, d'inter-réseaux à différents échelons territoriaux - Développer la communication interne et externe

- 1.1 Animer un espace de concertation des réseaux régionaux et structures d'implantation régionale en EEDD
- 1.2 Créer et animer un site portail des acteurs de l'EEDD
- 1.3 Développer la communication entre les acteurs de l'EEDD

Programme Cadre 2

Développer et adapter l'offre de formation

- 2.1 Faire un inventaire de l'offre de formation en EEDD en Pays de la Loire
- 2.2 Promouvoir et favoriser la validation des compétences acquises sur le terrain

Programme Cadre 3

Adapter les moyens des structures opératrices aux besoins de l'EEDD

- 3.1 Favoriser et mutualiser les actions Dispositif Local d'Accompagnement
- 3.2 Favoriser les liens avec le secteur de l'économie sociale et solidaire
- 3.3 Actualiser et adapter le référentiel qualité à la diversité des acteurs
- 3.4 Poursuivre une réflexion sur les tarifs
- 3.5 Connaître et utiliser toutes les sources de financement existantes
- 3.6 Mutualiser les ressources

Glossaire

Animer un espace de concertation des réseaux régionaux et structures d'implantation régionale en EEDD



CONTEXTE

Tous les acteurs régionaux (réseaux, fédérations, structures) concernés par l'EEDD en Pays de la Loire ont des points communs : objectifs, thématiques communes, territoires communs, problématiques communes. Mais, ils ont également des spécificités à mettre en valeur : des échelles territoriales différenciées, des savoir-faire différents, des approches différentes, un contexte et une histoire spécifiques.

ENJEUX

Un espace de concertation au niveau régional a pour objectifs de développer l'EEDD, de professionnaliser et pérenniser les emplois, services et structures de l'EEDD.

C'est pour répondre à ces objectifs qu'une dynamique d'inter-réseaux s'est mise en place. Elle a donné naissance à la conception d'un Plan Régional d'Action pour l'EEDD en Pays de la Loire. Il s'agit maintenant d'animer cet espace de concertation pour qu'il puisse poursuivre ses missions.

OBJECTIFS

Poursuivre la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'EEDD, favoriser les échanges de pratiques et la diffusion des informations.

Favoriser une meilleure connaissance des réseaux entre eux et par les partenaires ou demandeurs d'actions d'EEDD.

Poursuivre le travail de réflexion et de concertation autour de l'EEDD afin de construire une identité et un langage commun, tout en préservant les spécificités de chacun.

Développer le travail en partenariat, créer des synergies, pour répondre au mieux aux attentes des demandeurs, aux différents échelons territoriaux.

Développer les relations avec les partenaires de la Convention Cadre.

Etre force de proposition.

Promouvoir le Plan Régional d'Action, favoriser sa mise en oeuvre et évaluer les actions.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Organisation de rencontres régulières de l'inter-réseaux, de temps d'échanges et de concertation.

Organisation ou soutien à l'organisation de rencontres de tous les acteurs de l'EEDD à différents échelons territoriaux.

Diffusion d'informations entre les réseaux (via le site portail ou les bulletins d'information, par exemple).

Création d'outils de communication communs à destination des partenaires et des demandeurs d'actions en EEDD.

Mise en place d'un comité de pilotage du PRA, qui aura pour mission de suivre la mise en oeuvre de ce dernier.

PUBLICS CONCERNES

Les concepteurs du PRA et toutes les structures organisées régionalement qui souhaitent mettre en place des actions d'EEDD.

PARTENAIRES IDENTIFIES

Les partenaires institutionnels membres de la Convention Cadre.

Les acteurs locaux politiques, économiques, éducatifs, institutionnels.

Les médias.

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens humains et financiers liés aux différentes actions.

DUREE DE REALISATION

Cet espace de concertation a démarré avec l'élaboration du PRA. Il va se développer dès 2007.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de réseaux d'implantation régionale membres de l'inter-réseaux.
Participations aux rencontres mises en place régionalement et localement.

Créer et animer un site portail des acteurs de l'EEDD



CONTEXTE

Dans le diagnostic réalisé en 2004/2005, les différents acteurs concernés par l'EEDD ont souligné un déficit de communication vers le public. Il est difficile pour ce dernier de connaître la totalité et la diversité des structures et des actions existant sur le territoire.

La communication entre les acteurs a également été jugée insuffisante.

ENJEUX

Créer une ouverture vers le grand public.

Mettre en place un outil de communication favorisant la circulation régulière des informations.

OBJECTIFS

Créer un site portail permettant la mutualisation des informations pour tous les acteurs régionaux de l'EEDD.

Donner au public un outil lui permettant de découvrir le paysage de l'EEDD en Pays de la Loire.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Concertation entre les différents réseaux et les organismes institutionnels pour savoir quelles sont leurs attentes vis-à-vis d'un tel site et ce qu'ils pourraient y apporter.

Détermination du contenu du site.

Réalisation, animation et actualisation du site.

PUBLICS CONCERNES

Le grand public et les médias.

Tous les acteurs de l'EEDD : réseaux, organismes institutionnels, collectivités territoriales

Demandeurs d'actions d'EEDD

PARTENAIRES IDENTIFIES

Réseaux et structures d'implantation régionale

Partenaires institutionnels

Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens humains : compétences nécessaires pour la réalisation technique du site, puis pour l'animation et l'entretien de cet espace.

Moyens financiers nécessaires à la concertation, à la conception, à la réalisation technique, puis à l'animation du site.

DUREE DE REALISATION

12 mois pour la conception du site.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombres de visites sur le site portail.

Nombre de visites sur les sites des acteurs par redirection via le site portail.

Participation des réseaux et des structures à l'alimentation du site.

Développer la communication entre les acteurs de l'EEDD

Action 3

CONTEXTE

Dans le diagnostic régional réalisé en 2004-2005, l'ensemble des acteurs de l'EEDD signale le besoin d'une meilleure communication entre eux. Ils soulignent, de ce fait, l'importance de construire un langage commun et une culture commune, conditions essentielles de démarches partenariales durables.

ENJEUX

Améliorer l'efficacité, la qualité et la cohérence de l'offre en EEDD, en développant les échanges entre ses différents acteurs.

OBJECTIFS

Doter les acteurs de l'EEDD d'outils de communication leur permettant de mieux se connaître et de valoriser leurs spécificités.
Favoriser une circulation régulière des informations entre tous les acteurs.
Mettre en place des temps d'échanges pour la construction d'une culture commune.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Identification des domaines nécessitant une communication et/ou une concertation entre les acteurs en cohérence avec les priorités définies par le PRA.
Définition des supports appropriés à la diffusion des informations en fonction des actions mises en oeuvre dans le cadre du PRA.
Mise en oeuvre des actions de communication.

PUBLICS CONCERNES

Tous les acteurs régionaux de l'EEDD
Partenaires institutionnels

PARTENAIRES IDENTIFIES

Réseaux et structures d'implantation régionale
C2RA et DLA
Collectivités territoriales
Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens humains et financiers propres à chaque action.
Site portail, colloques, coformations, liste de discussions, etc.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Appropriation et démultiplication des outils d'échanges.
Participation aux temps d'échanges.
Fréquence d'utilisation des outils d'échanges informatiques.

Faire un inventaire de l'offre de formation en EEDD en Pays de la Loire

Action 1

CONTEXTE

La généralisation de l'EEDD et sa territorialisation créent de nouvelles thématiques, de nouveaux publics et contextes d'animation/formation, ainsi que de nouvelles manières de travailler (concertation, partenariat, réseau, etc.).

Ces différentes formes de formations professionnalisantes sont plus ou moins présentes sur le territoire régional. Un état des lieux de l'existant est nécessaire pour les valoriser. Il permettra d'identifier les évolutions nécessaires pour une meilleure adaptation au contexte actuel.

ENJEUX

Faire évoluer les pratiques professionnelles de tous les acteurs pouvant se formaliser à travers des cursus de formations initiales, professionnelles (diplômantes et qualifiantes), et de la formation continue (co-formation, rencontre, colloque, analyse de pratique, stage, recherche-formation, formation-développement, etc.).

OBJECTIFS

Réaliser un inventaire de l'offre de formation dans les réseaux d'EEDD en Pays de la Loire en repérant les manques, les « doublons », et les opportunités de partenariats.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Identification des personnes relais dans les réseaux et chez les partenaires institutionnels pour participer au recensement.

Conception d'un tableau permettant de collecter les informations selon des critères à déterminer (typologie de formations, publics cibles, territoires...).

Création d'une page web spécifique sur le site portail.

PUBLICS CONCERNES

Acteurs de l'EEDD

Toute personne intéressée pour se former en EEDD

PARTENAIRES IDENTIFIES

Réseaux et structures d'implantation régionale

Enseignement agricole public

Education nationale, IUFM

Enseignement catholique

Réseaux de l'enseignement privé (CREAP, UNREP), maisons familiales

Parcs régionaux

DRDJS

DIREN

Conseil régional

Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Activer les contacts avec les réseaux, trouver les personnes relais.

Missionner une personne pour l'inventaire, sa mise en ligne, et la gestion des informations collectées.

Déterminer et dégager les moyens financiers liés à cette tâche.

DUREE DE REALISATION

12 mois

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de réponses des réseaux pour alimenter la page web.

Nombre de visites sur la page web.

Partenariats et concertations mis en place par les réseaux concernés par la formation en EEDD.

Promouvoir et valoriser la validation des compétences acquises sur le terrain

Action 2

CONTEXTE

Il est signalé un manque de reconnaissance du « métier d'Éducateur à l'Environnement » par les pouvoirs publics, ce qui pénalise les structures dans leurs démarches de professionnalisation. Un des facteurs expliquant cette situation est un encadrement des actions d'EEDD par un personnel non spécialiste, qui se forme « sur le tas ».

ENJEUX

Favoriser la reconnaissance du métier d'Éducateur à l'Environnement en valorisant les expériences, en formalisant les compétences déjà acquises, et en facilitant l'entrée ou l'allègement de la formation, ou l'obtention du diplôme.

OBJECTIFS

Etre en capacité de donner aux structures et à leurs personnels l'information concernant la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
Etre en capacité d'accompagner les personnes dans leur démarche de VAE.

METHODOLOGIE

Recensement des métiers liés à l'EEDD à partir des fiches ROME, et des référentiels métiers des formations.
Recensement des différents diplômes validables dans les différents ministères.
Recensement et compilation des procédures et des possibilités ouvertes pour la validation des acquis.
Communication adaptée pour diffuser les informations collectées.
Mise en place d'une procédure d'habilitation pour l'accompagnement au montage des dossiers.

PUBLICS CONCERNES

Personnels professionnels ou bénévoles répondant aux critères de la Validation des Acquis de l'Expérience.

PARTENAIRES IDENTIFIES

DRDJS
DRAF
Rectorat
Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Stages d'accompagnateurs en Validation des Acquis de l'Expérience.
Moyens humains et financiers à déterminer.

DUREE DE REALISATION

12 mois

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de supports de communication distribués et/ou nombre de visites sur une page web du site portail.
Habilitation pour l'accompagnement des dossiers.
Evolution du nombre de demandes de VAE par les personnels et bénévoles des structures d'EEDD.

Adapter les moyens des structures opératrices aux besoins de l'EEDD

Favoriser et mutualiser les actions Dispositif Local d'Accompagnement

Action 1

CONTEXTE

Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) constituent une opportunité d'analyse et de prospective dont les associations doivent se saisir pour envisager leur développement de façon cohérente.

ENJEUX

Pérenniser les activités et les emplois en tenant compte du contexte local et de la diversité des acteurs.

Renforcer et dynamiser le fonctionnement associatif des structures.

OBJECTIFS

Recenser les thématiques d'accompagnements.

Encourager la mutualisation et les accompagnements collectifs.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Inventaire des associations des différents réseaux qui ont sollicités le DLA.

Diffusion de l'information à ceux qui n'ont pas entamé cette démarche.

Identification des problématiques communes.

Mise en oeuvre des accompagnements collectifs sur des problématiques issues des DLA ou demandées par les réseaux et structures d'implantation régionale. Le programme peut être identifié par ceux-ci et proposé au DLA.

Identification de prestataires compétents dans le champ de l'EEDD.

PUBLICS CONCERNES

Structures concernées par les actions d'accompagnement

PARTENAIRES IDENTIFIES

C2RA, DLA départementaux

Réseaux et structures d'implantation régionale

Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Liens réguliers entre le C2RA, les DLA et les réseaux et structures d'implantation régionale.

Actions de communication auprès des structures.

Moyens financiers et humains liés à l'action.

DUREE DE REALISATION

Les accompagnements peuvent être proposés aux structures pendant toute la durée d'existence du dispositif.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de DLA individuels et collectifs.

Identification des problématiques accompagnées.

Niveau de satisfaction des structures utilisatrices.

Adapter les moyens des structures opératrices aux besoins de l'EEDD

Favoriser les liens avec le secteur de l'économie sociale et solidaire

Action 2

CONTEXTE

Il est difficile de dissocier les problématiques de développement durable et la question du choix des modèles économiques. Les acteurs de l'EEDD sont de plus en plus nombreux à se reconnaître dans les valeurs portées par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les acteurs de l'ESS parlent de plus en plus de développement durable.

ENJEUX

Inscrire progressivement l'EEDD dans une logique d'ESS.
Intégrer les modalités de l'ESS dans la pratique des acteurs de l'EEDD.

OBJECTIFS

Identifier des problématiques communes avec les acteurs de l'ESS.
Organiser et participer à des manifestations publiques avec des acteurs de l'ESS.
Améliorer les fonctionnements associatifs des structures en intégrant les logiques et les concepts de l'ESS.

METHOLOGIE

Rencontre(s) avec des acteurs de l'ESS.
Contribution à des manifestations ciblées sur le territoire régional.
Etude des différentes pratiques en ESS et des possibilités de transfert.
Mise en place d'une réflexion sur un territoire pilote.

PUBLICS CONCERNES

Structures d'EEDD

PARTENAIRES IDENTIFIES

Structures du champ de l'ESS
Acteurs du développement au Nord et au Sud
C2RA
Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens humains et financiers liés à l'action.

DUREE DE REALISATION

36 mois.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre d'actions communes mises en œuvre.
Mise en œuvre des pratiques d'ESS par les structures d'EEDD.

Adapter les moyens des structures opératrices aux besoins de l'EEDD

Inventorier, mutualiser et valoriser les démarches qualité en EEDD

Action 3

CONTEXTE

La construction identitaire et la définition des projets politiques des structures sont des préoccupations apparues au cours du diagnostic sur l'EEDD. Ces deux éléments sont nécessaires pour permettre une meilleure identification des structures et une meilleure reconnaissance des métiers et des actions d'EEDD par les partenaires institutionnels et les demandeurs d'actions en EEDD. Les démarches qualité des réseaux représentent des outils permettant de répondre à ces préoccupations.

ENJEUX

Améliorer la qualité et la cohérence des actions dans le territoire régional.
Formaliser la construction d'identité pour les structures opératrices.
Favoriser une meilleure reconnaissance politique et institutionnelle.

OBJECTIFS

Faire évoluer les pratiques des acteurs de l'EEDD.
Valoriser les démarches qualité et les faire reconnaître par les partenaires institutionnels et les demandeurs d'actions d'EEDD.
Enrichir les démarches qualité des différents réseaux en échangeant les expériences.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Inventaire et mutualisation des démarches qualité existantes.
Analyse de l'utilisation actuelle des différentes démarches.
Emploi du référentiel qualité du Graine comme « démarche pilote » pour alimenter la réflexion.
Valorisation des différentes démarches.
Organisation de temps d'échanges autour des démarches qualité des réseaux.

PUBLICS CONCERNES

Structures de droit public ou privé (associatives ou SA)
Partenaires institutionnels
Demandeurs d'actions d'EEDD

PARTENAIRES IDENTIFIES

Réseaux et structures d'implantation régionale
Partenaires institutionnels
Réseau national Ecole et Nature
Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens humains et financiers liés à l'action
Supports d'information et de promotion des démarches.

DUREE DE REALISATION

36 mois et suivi des démarches.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de personnes présentes aux journées d'échanges et de formation.
Nombre de demandeurs utilisant les démarches qualité comme critère de choix.
Nombre de réseaux participant aux temps d'échanges.
Evolution des différentes démarches qualité.

Adapter les moyens des structures opératrices aux besoins de l'EEDD

Poursuivre une réflexion sur les politiques tarifaires

Action 4

CONTEXTE

Les différences de tarification appliquées par les acteurs de l'EEDD les placent, de fait, dans des situations de concurrence qui favorisent des formes de dumping contradictoires avec des objectifs qualitatifs, sans pour autant garantir la continuité de l'activité.

ENJEUX

Pérenniser l'activité des structures et améliorer la cohérence de l'offre associative.

OBJECTIFS

Favoriser la mise en œuvre de politiques tarifaires raisonnées dans les associations.

Promouvoir la mise en œuvre de politiques tarifaires concertées à l'échelle des territoires.

Permettre aux demandeurs et usagers de mieux comprendre la diversité des tarifs pratiqués.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Réalisation d'une typologie des politiques tarifaires pratiquées par les structures associatives.

Elaboration d'un guide technique et pratique à l'usage des structures afin de les accompagner dans la définition de leur politique tarifaire : actualisation et diffusion des documents existants.

Promotion des DLA afin de proposer un appui technique personnalisé dans la définition de la politique tarifaire.

Promotion de DLA collectifs à l'échelle des territoires, afin d'engager une réflexion tarifaire partagée.

Mutualisation des politiques tarifaires.

Information des principaux demandeurs sur la réalité économique de l'EEDD et sur les coûts réels des actions.

Présentation d'une synthèse de l'inventaire réalisé et des démarches collectives entreprises dans le cadre de DLA aux membres de la Convention Cadre en les invitant à diffuser cette information dans leurs services.

PUBLICS CONCERNES

Les associations et entreprises régionales du champ de l'EEDD

Les demandeurs et usagers de l'EEDD

PARTENAIRES IDENTIFIES

Les correspondants locaux DLA.

Les réseaux et structures d'implantation régionale

Les partenaires institutionnels membres de la Convention Cadre

Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Inventaire partiel ou exhaustif des politiques tarifaires.

Réalisation d'un guide technique sur la définition d'une politique tarifaire.

Outils d'information large des associations sur l'existence du DLA, rencontres et débats.

Grille tarifaire de référence et harmonisation.

Outils de communication liés à l'inventaire.

Moyens humains et financiers liés à l'action.

DUREE DE REALISATION

24 mois

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de guides techniques diffusés et nombre de guides utilisés.

Nombre de DLA individuels et collectifs mobilisés sur la question des tarifs.

Organisation effective d'un temps d'information des membres de la Convention Cadre.

Prise en compte par les structures de la grille tarifaire de référence.

Adapter les moyens des structures opératrices aux besoins de l'EEDD

Connaître et utiliser toutes les sources de financement existantes

Action 5

CONTEXTE

La complexité croissante des politiques publiques et leurs dispositifs, la sectorisation et la dispersion des financements, nécessitent un travail d'éclaircissement à destination des associations. Par ailleurs, certaines sources de financements restent mal connues ou sous utilisées.

ENJEUX

Développer des stratégies de développement et/ou de consolidation adaptées aux contextes locaux.

OBJECTIFS

Aider les structures à connaître et à mieux utiliser les différentes aides financières et les différents dispositifs publics compatibles avec leur action.

METHODOLOGIE DE REALISATION

Recensement des différents financeurs publics et privés et de leurs compétences respectives.

Enquête auprès des structures pour connaître la nature de leurs financements.

Contact avec les financeurs pour connaître leurs critères d'attribution.

Analyse des états des lieux réalisés par le réseau national Ecole et Nature.

Recensement des guides existant sur les fondations.

Diffusion des éléments collectés aux acteurs du réseau.

PUBLICS CONCERNES

Structures et réseaux acteurs de l'EEDD

PARTENAIRES IDENTIFIES

Services de l'Etat et collectivités territoriales

Fondations, entreprises, etc.

Union Européenne

Réseau national Ecole et Nature

Partenaires financiers

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens humains et financiers liés à l'action.

Support d'information accessible sur Internet.

DUREE DE REALISATION

3 mois + mises à jour régulières.

CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION

Connaissance par les structures des différents moyens de financements.

Diversification des sources de financement des structures.

Nombre de visites sur la page de téléchargement du support d'information.

GLOSSAIRE

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

C2RA : Centre Régional de Ressource et d'Animation

CREAP : Conseil Régional de L'Enseignement Agricole Privé

DRDJS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

DIREN : Direction Régionale de l'ENVironnement

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

EEDD : Education à l'Environnement vers un Développement Durable

ESS : Economie Sociale et Solidaire

GRAINE : Réseau d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable en Pays de la Loire

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

PRA : Plan Régional d'Action

ROME : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois

UNREP : Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Remerciements

La rédaction du Plan Régional d'Action a été possible grâce au travail important des membres de la commission PRA et du conseil d'administration du Graine. Merci de leur disponibilité et de leur réactivité durant toute cette année.

Merci aux différents acteurs de l'EEDD en Pays de la Loire qui ont participé à la rédaction des fiches actions et aux rencontres de concertation, partenaires institutionnels, chambres consulaires, réseaux d'éducation populaire, d'Economie Sociale et Solidaire, d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable ou d'éducation à la santé : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, Centre Régional de Documentation Pédagogique, Chambre Régionale d'agriculture des Pays de la Loire, Union Régionale des CPIE, France Nature Environnement, Fédération Régionale de Familles Rurales, Ligue de l'Enseignement, Association des Petits Débrouillards des Pays de la Loire, Parcs Régionaux, Réseau Education à l'Environnement pour un Développement Durable de l'Enseignement Agricole, Sarthe Educ'Environnement, Francas Pays de la Loire, Coordination Régionale Ligue de la Protection des Oiseaux.

Merci à tous les participants aux secondes assises régionales de l'EEDD en Pays de la Loire qui ont travaillé ensemble pour donner les orientations de ce plan d'action.

Merci à Christophe Andreux, du cabinet Oxalis qui a mené à bien le diagnostic de l'Education à l'Environnement en Pays de la Loire, pour son travail et ses conseils.

Et enfin, merci pour leur soutien financier au Conseil Régional des Pays de la Loire, à la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe).

Contact

Graine Pays de la Loire
4 allée André Courtois - 44700 Orvault
Tel/Fax : 02 40 94 83 51
E-mail : contact@graine-pdl.org



Direction Régionale de l'Environnement
PAYS-DE-LA-LOIRE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



GRAINE Pays de la Loire